

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre la maladie d'Alzheimer et compensation du handicap Question orale n° 332

Texte de la question

M. Max Mathiasin alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, la compensation du handicap et la perte d'autonomie. 1,5 million de personnes malades et leurs familles sont toujours dans l'attente du lancement de la stratégie nationale sur les maladies neurodégénératives (MND) qui constituent la première cause de perte d'autonomie. Entre errance diagnostique, difficultés d'accès aux soins, insuffisance de suivi thérapeutique, manque de soutien aux proches aidants, pénurie de moyens pour la recherche ou délais dans les autorisations pour les nouveaux traitements, les besoins sur le terrain sont immenses et les réponses doivent être à la hauteur de cet enjeu de santé public majeur ; on est, d'ailleurs, toujours dans l'attente de la reprise des travaux du comité de suivi de la 2e stratégie nationale pluriannuelle « Agir pour les aidants 2023-2027 ». Néanmoins, cette stratégie globale ne peut avoir qu'un impact transversal limité ; elle ne peut apporter des réponses adaptées à chacune maladies neurodégénératives. Il lui demande à quelle date sera lancée la stratégie MND 2025-2030 et quel budget est prévu. De plus, il lui demande quand sera mis en œuvre un plan ad hoc ciblant spécifiquement les besoins liés à la maladie d'Alzheimer avec un financement dédié. Par ailleurs, il lui demande quand sera enfin appliquée la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances qui prévoit la suppression, dans les cinq ans, du critère d'âge dans la compensation du handicap et de la perte d'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée pour ne se baser que sur leurs besoins.

Données clés

Auteur: M. Max Mathiasin

Circonscription: Guadeloupe (3e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question orale Numéro de la question : 332

Rubrique: Maladies

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles **Ministère attributaire :** Travail, santé, solidarités et familles

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 avril 2025